



**ARRÊTÉ TEMPORAIRE
D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT
AU NIVEAU DU N° 154 AU 268 RUE NEUVE – 51530 DIZY**

Le Maire de Dizy,

Vu le Code général des collectivités locales et notamment les articles L.2122-21, L.2122-24 et L.2212-1 et suivants,

Vu le Code de la route,

Vu le Code pénal, notamment les articles R.131-41 et R.610-5,

Vu la demande en date du 06 décembre 2023, de l'entreprise MARRON TP - REIMS, représenté par Mme Agathe MENNESSON – 10 rue de Betheny la Neuville – 51100 REIMS, pour l'intervention de branchement électrique et traversée de chaussée rue Neuve – 51530 DIZY, pour SCEA VAUTRAIN-PAULET,

Considérant qu'il importe dès lors d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique, ainsi que celles des intervenants,

Considérant qu'il est donc nécessaire de réglementer le stationnement,

ARRETE

Article 1^{er} : L'entreprise MARRON TP – 10 rue de Bétheny la Neuville – 51100 REIMS, est autorisée à intervenir le 23 janvier 2024 jusqu'au 06 février 2024, au niveau de la SEA VAUTRAIN-PAULET rue Neuve – 51530 DIZY, pour effectuer les travaux suivants : intervention de branchement électrique et traversée de chaussée.

Article 2 : La vitesse sera limitée à 30 km/h. Le stationnement ne pourra se faire pendant les travaux du n° 154 au n° 268 rue Neuve – 51530 DIZY. Le cheminement des piétons est maintenu et dévié par des panneaux.

Article 3 : Pour des raisons de sécurité, les riverains devront prendre toutes précautions utiles pendant la durée des travaux.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

.../...

.../...

Article 4 : La Directrice Générale des services et la Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE
- MARRON TP.

Fait à DIZY, le 23 janvier 2024

 M. le Maire
Antoine CHIQUET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802472223



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **MENNESSON** Prénom : **Agathe**
 Dénomination : **MARRON TP - REIMS** Représenté par :
 Adresse Numéro : **10** Extension : Nom de la voie : **rue de Betheny la Neuville**
 Code postal **5 1 1 0 0** Localité : **REIMS** Pays : **France**
 Téléphone **0 6 2 4 5 4 7 6 1 8** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : **contact.marne@marrontp.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue Neuve**
 Code postal **5 1 5 3 0** Localité : **DIZY**

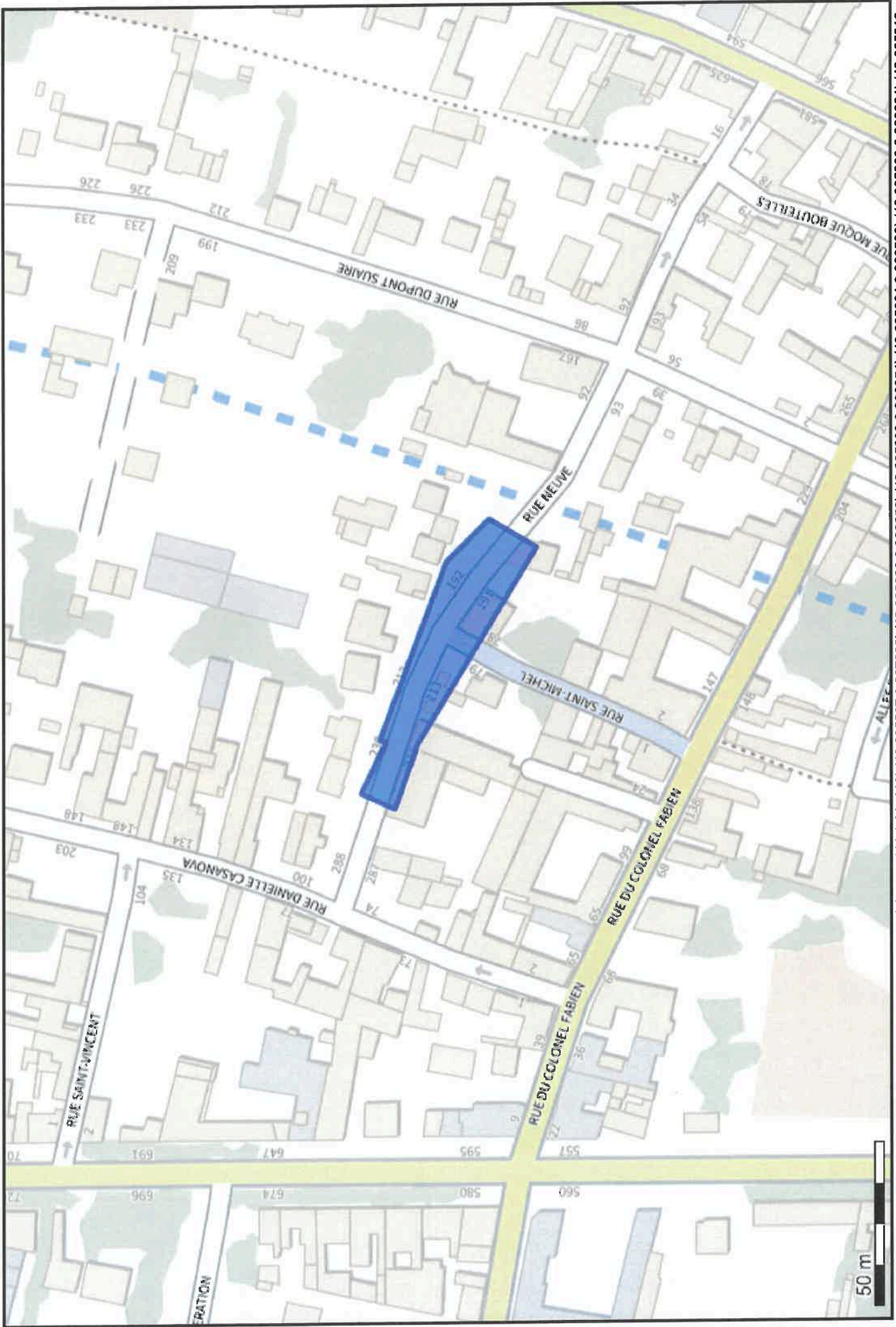
Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux : **Intervention brcht elec et traversée de chaussée pour SCEA VAUTRAIN PAULET**
 N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
 Date prévue de début des travaux : **2 3 0 1 2 0 2 4** Durée des travaux (en jours calendaires) : **1 5**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **1 5** Date de début de réglementation **2 3 0 1 2 0 2 4**
 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
 Basculement de circulation sur chaussée opposée
 Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
 Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole



(49.065916 3.966879);(49.065932 3.966885);(49.065753 3.967630);(49.065636 3.967809);(49.065507 3.967689);(49.065836 3.966856);(49.065833 3.966854);(49.065891 3.966598);(49.065983 3.966664);(49.065916 3.966879);

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE OU D'ACCORD TECHNIQUE

Sous couvert de Monsieur le Maire de la commune de : DIZY

Si vous n'êtes pas le gestionnaire de la voirie concernée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre cette demande au service compétent en mettant l'accueil Enedis en copie

DEMANDEUR	Nom : ENEDIS SERVICE RACCORDEMENT REIMS CHAMPAGNE Adresse : 2 rue Saint Charles 51095 Reims Cedex Téléphone : 09 70 83 19 70 Adresse mél : are-champagneardenne@enedis.fr N° affaire Enedis : 32366142
LOCALISATION DES TRAVAUX	Bénéficiaire : SCEA VAUTRAIN PAULET Adresse des travaux : RUE NEUVE DEVANT LE 186 51530 DIZY Références cadastrales : Type de voie : Communale
OBJET DE LA DEMANDE	Construction ou modification d'un branchement électricité sur domaine public
ENTREPRISE INTERVENANT (éventuellement)	Nom : MARRON TP (Branchement + Terrassement) Adresse : Non disponible Téléphone : Non disponible Adresse mél : contact.marne@marrontp.fr
PERIODE D'INTERVENTION (OU D'OCCUPATION)	Travaux programmables, semaine : 05
PIECES JOINTES A LA DEMANDE	Plan Caraïbe Photos
LOCALISATION ET ENCOMBREMENT DES FOUILLES	Longueur de l'ouvrage : 20 Localisation : Sous trottoir ou accotement Technique de Fouille réalisation : Trottoir : Chaussée :
MODALITÉS D'EXPLOITATION DU CHANTIER	
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	
A Reims Cedex le 20/11/2023	
Signature du demandeur Mickaël STARK	
Date de dépôt en mairie : 23/01/2024	
Transmis au service gestionnaire de la voirie avec avis : <input checked="" type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	
Observations éventuelles et motivations de l'avis défavorable :	

